



L'association LECTURES DE PROUE et l'association MARAIS PAGE ... du Port au Marais, pages de lecture...

Organisent un concours de nouvelles pour adultes et jeunes

- 1) Le thème du concours est : « **Il suffirait de presque rien ...** ».
- 2) Chaque auteur présentera une seule nouvelle, originale et inédite, et n'ayant jamais été publiée ou récompensée dans un autre concours. Les membres du jury ne peuvent participer à ce concours.
Pour les mineurs : autorisation parentale à joindre à l'envoi.
- 3) Présentation des textes :
 - Les nouvelles ne devront pas dépasser 7 pages numérotées. -Les textes seront imprimés en 4 exemplaires.
 - Format des feuillets A4 (21x29,7).
 - Caractère 12. Time New Roman. Interligne 1,5. et texte justifié.
- 4) Droit de participation :
 - La participation est fixée à 5 euros, réglable uniquement par chèque établi à l'ordre de l'association LECTURES DE PROUE.
- 5) Les textes **anonymes** devront porter un titre inscrit en haut de la première page ainsi qu'un code sous le format suivant :
 - pour les adultes : la lettre **A** suivie de deux lettres et deux chiffres (exemple A/PS/36).
Ce code sera inscrit en haut à droite de la première page du texte.
 - pour les mineurs : la lettre **M** suivie de deux lettres et de deux chiffres (exemple M/PK/35).
Ce code sera inscrit en haut à droite de la première page du texte.

Ce code sera reporté sur une enveloppe fermée contenant :

 - Une feuille mentionnant le titre de la nouvelle, le nom et prénom de l'auteur, ainsi que son adresse, son numéro de téléphone et son adresse de courrier électronique.
 - Le chèque de participation au concours
 - Le bordereau d'acceptation du règlement signé et daté et l'autorisation parentale pour les mineurs.

6) Date limite de participation :

Les textes devront être envoyés en quatre exemplaires avant le **29 février 2020** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

LECTURES DE PROUE
Concours de nouvelles 2020
Mairie de GRANDCAMP-MAISY
7 Place de la République
14450 GRANDCAMP-MAISY

7) Le concours de nouvelles Lectures de Proue - Marais Page est doté des prix suivants :

- Pour les adultes : 150 euros.
- Pour les mineurs : chèque cadeau de 80 euros

Les lauréats seront informés par courriel. La remise des prix s'effectuera le 9 mai 2020 lors du 8ème salon du livre de Grandcamp.

8) Le jury composé de membres de l'association LECTURES DE PROUE et de l'association MARAIS PAGE est présidé par Madame Marion CHEMIN, auteure.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix si la qualité des envois ou leur nombre était jugé insuffisant. Dans ce cas, les frais de participation des concurrents seraient retournés.

La participation à ce concours implique la pleine adhésion à son règlement et l'acceptation sans réserve des décisions du jury.

9) Les organisateurs du concours se réservent le droit de diffuser, éditer ou utiliser les textes primés gracieusement pendant deux ans ; toutefois l'auteur reste propriétaire de son oeuvre. Les lauréats autorisent expressément la citation de leur nom et la reproduction de leur photographie à des fins de promotion ou d'information liée au présent concours.

10) Le règlement est disponible à l'adresse des associations, par demande sur la boîte électronique des associations lecturesdeproue@gmail.com et marais.page@wanadoo.fr

et sur leurs sites Internet lectures-de-proue.wixsite.com/accueil et mpassociation.wix.com

Concours de nouvelles Lectures de Proue et Marais Page 2020

Je..... déclare accepter l'intégralité
du règlement du concours de nouvelles organisé par les associations LECTURES DE PROUE et
MARAIS PAGE (prix 2020).

Leà.....

Signature :

Concours de nouvelles Lectures de Proue et Marais Page 2020

Je, soussigné, responsable légal de
l'enfant, l'autorise
à participer au concours de nouvelles organisé par les associations LECTURES DE PROUE et
MARAIS PAGE. Je déclare avoir pris connaissance du règlement de ce concours.

Le

Signature :